



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 AVRIL 2008

Excusés : Mme DENIS, Ms LE BARS, COCHARD, VACHER, DUGUE.

Etaient présents : Mes Ginette ROCHER, Anne-Marie BRIERE, Claudine TAUBIN, Nadine HORREAU, Ms Jean-Luc CHOUTEAU, Jean-Luc BILLY, Jacques GUEGNARD, Marc SILVESTRE, Pascal AULAS, Maurice BODINEAU, Maurice BODINEAU, Jean-Yves RENO, Pierre MILLET, Jean-Noël DUVEAU, Colin DAVY, Dominique PERDRIEU, Dominique NORMANDIN, Gérard JOULAIN, Jean-Noël MENARD, René CLEMOT, Pierre PIVERT, Maryvonne MARTIN, Michel PIRON, Marc SECHET, Gérard DOLBOIS, Nicolas BARRE, Gérard THAREAU, Pierre BENNEVILLE, Michelle RIPOCHE, François POURCHER, Gilles CAMUS, Pierre PELTIER, Philippe RAIMBAULT.

Pouvoirs : Madame Catherine DENIS a donné pouvoir à Michelle RIPOCHE.

Monsieur PIRON demande à ce que seuls les titulaires soient autour de la table pour que le vote soit plus clair et qu'il n'y ait pas de confusion avec les suppléants qui n'ont pas de voix délibérative.

Désignation des élus au Conseil d'Administration de la Maison de retraite de Thouarcé-Faye d'Anjou

Monsieur PIRON indique que toutes les communes n'ont pas désigné leurs élus et que ce point est reporté à l'ordre du jour du conseil communautaire de mai. Il demande à ce que l'on obtienne la liste des communes d'origine des résidents pour que les communes concernées soient représentées. Lors du dernier mandat, huit communes étaient représentées.

Désignation des élus aux commissions de la Communauté de Communes

Monsieur PIRON rappelle que la Communauté de Communes compte 11 commissions et que la commune de Faveraye-Machelles n'a pas encore désigné les personnes de son conseil municipal pour les commissions.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES Président de la commission : Michel PIRON

Titulaire	Suppléant
Maurice BODINEAU	Gérard THAREAU
René CLEMOT	Pierre PELTIER
Jean-Pierre COCHARD	Jean-Noël MENARD

ORDURES MENAGERES Président de la commission : René CLEMOT

AUBIGNE SUR LAYON	Jean-Paul COCHARD	Maryse CHOUTEAU
BEAULIEU SUR LAYON	Jacques GUEGNARD	Marc SILVESTRE
CHAMP SUR LAYON	Jean-Yves RENO	Pierre MILLET
CHAVAGNES LES EAUX	Jean-Pierre COCHARD	Claire BRUAND
FAYE D'ANJOU	Dominique NORMANDIN	Jacques FRABOUL
MARTIGNE BRIAND	René CLEMOT	Christian BONNIN
MOZE SUR LOUET	Jean-Guy DUGUE	
NOTRE DAME D'ALLENCON	Bruno MARIE	Virginie AUBIN
RABLAY SUR LAYON	Sylvain MAURICE	Gérard DECHATRE
SAINT LAMBERT DU LATTAY	Pierre BENNEVILLE	Rémi PEZOT
THOUARCE	Jean-Yves LE BARS	Jean-François VAILLANT

BIBLIOTHEQUE
Président de la commission : Dominique NORMANDIN

AUBIGNE SUR LAYON	Marianne HURISSE	
BEAULIEU SUR LAYON	Françoise CHAUVIN	
CHAMP SUR LAYON	Catherine LEQUET	Jean-Yves RENO
CHAVAGNES LES EAUX	Claire BRUAND	Véronique CHION DUTERTRE
FAYE D'ANJOU	Dominique NORMANDIN	Martine GIGON
MARTIGNE BRIAND	Maryvonne MARTIN	Catherine SCHREIBER
MOZE SUR LOUET	Bernard VACHER	
NOTRE DAME D'ALLENCON	Anne-Marie BRIERE	
RABLAY SUR LAYON	Claudine TAUBIN	Magali FOREST DE COL
SAINT LAMBERT DU LATTAY	Brigitte Français	Michelle RIPOCHE
THOUARCE	Nadine HORREAU	Mickael BLOT

SOCIALE
Président de la commission : Jean-Yves LE BARS

AUBIGNE SUR LAYON	Maryse CHOUTEAU	Serge GOUPIL		
BEAULIEU SUR LAYON	Fabrice GUIBRET	Marc SILVESTRE	Dominique DARTIES	Colette BOULE
CHAMP SUR LAYON	Céline CENEE-AFCHAIN	Bernard DURAND		
CHAVAGNES LES EAUX	Nicole ROUGIER	Dominique RANNOU		
FAYE D'ANJOU	Gérard JOULAIN	Francoise NOUTEAU		
MARTIGNE BRIAND	Eric ALUSSE	Mauricette RICHARD		
MOZE SUR LOUET	Bernard VACHER	Joelle BAUDONNIERE		
NOTRE DAME D'ALLENCON	Colette CAILLAULT	Bruno MARIE		
RABLAY SUR LAYON	Arlette GOULET	Dominique BIVAUD		
SAINT LAMBERT DU LATTAY	Michelle RIPOCHE	Catherine DENIS		
THOUARCE	Nadine HORREAU	Gilles CAMUS		

SPANC
Président de la commission : Jean-Yves LE BARS

AUBIGNE SUR LAYON	Jean-Luc CHOUTEAU	Jean-Paul COCHARD		
BEAULIEU SUR LAYON	Nelly JEANNETEAU			
CHAMP SUR LAYON	Pierre MILLET	Floriane ONILLON		
CHAVAGNES LES EAUX	Philippe RAIMBAULT	Dominique OGER		
FAYE D'ANJOU	Gérard JOULAIN	Christophe THOMAS		
MARTIGNE BRIAND	Pierre PIVERT	Philippe JOUIN		
NOTRE DAME D'ALLENCON	Virginie AUBIN	Jean-Joel THOMAS		
RABLAY SUR LAYON	Gérard THAREAU	Sylvain MAURICE		
SAINT LAMBERT DU LATTAY	Pierre BENNEVILLE	Jean-Jacques DERVIEUX	Michel PLARD	Jean-Marc PASQUIER
THOUARCE	Jean-Yves LE BARS	Pierre PELTIER		

INFORMATION
Président de la commission : René CLEMOT

AUBIGNE SUR LAYON	Jean-Philippe ROUSSE	Marianne HURISSE
CHAMP SUR LAYON	Jean-Yves RENO	
CHAVAGNES LES EAUX	Colin DAVY	Claudie TASSET
FAYE D'ANJOU	Dominique NORMANDIN	
MARTIGNE BRIAND	René CLEMOT	Catherine SCHREIBER
NOTRE DAME D'ALLENCON	Anne-Marie BRIERE	Isabelle SUROT
RABLAY SUR LAYON	Sophie LEROY	Claudine TAUBIN
SAINT LAMBERT DU LATTAY	Michelle RIPOCHE	Christine ROBINEAU
THOUARCE	Patrice RICHARD	

CANAL DE MONSIEUR
Président de la commission : Gino MOUSSEAU

AUBIGNE SUR LAYON	Jean-Paul COCHARD	Jean-Michel LEROY	
BEAULIEU SUR LAYON	Pascal AULAS	Hugues BELLANGER	Dominique DARTIES
CHAMP SUR LAYON	Joseph BORET	Marie-Agnès MARTIN	
CHAVAGNES LES EAUX	Dominique OGER		
FAVERAYE MACHELLES	Robert SOULARD		
FAYE D'ANJOU	Gérard JOULAIN	Marcel PLANCHENAU	
MARTIGNE BRIAND	Catherine SCHREIBER	Michel GAZEAU	Michel CAMPREDON
RABLAY SUR LAYON	Dominique BIVAUD	Claudine TAUBIN	
SAINT LAMBERT DU LATTAY	Gino Mousseau	Michelle RIPOCHE	Pierre BENNEVILLE
THOUARCE	Gilles CAMUS	Jean-François VAILLANT	

TOURISME
Président de la commission : Marc SILVESTRE

AUBIGNE SUR LAYON	Jean-Philippe ROUSSE	Jean-Michel LEROY	
BEAULIEU SUR LAYON	Pascal AULAS	Dominique DARTIES	Hugues BELLANGER
CHAMP SUR LAYON	Bernard DURAND	Catherine LEQUET	
CHAVAGNES LES EAUX	Lydia CHENE	Véronique CHION DUTERTRE	
FAVERAYE MACHELLES	Robert SOULARD		
FAYE D'ANJOU	Marcel PLANCHENAU	Olivier MARTIN	
MARTIGNE BRIAND	Catherine SCHREIBER	Michel GAZEAU	
MOZE SUR LOUET	Michel MORIN		
NOTRE DAME D'ALLENCON	Joël GARREAU		
RABLAY SUR LAYON	Claudine TAUBIN	Dominique BIVAUD	
SAINT LAMBERT DU LATTAY	Michelle RIPOCHE	Michel PIGNON	
THOUARCE	Jean-François VAILLANT	Jean-Guy GAUDICHEAU	

VOIRIE
Président de la commission : Gérard DOLBOIS

AUBIGNE SUR LAYON	Serge GOUPIL	Jean-Michel LEROY	
BEAULIEU SUR LAYON	Nelly JEANNETEAU		
CHAMP SUR LAYON	Benoit DUFOUR	Vincent GOUJON	
CHAVAGNES LES EAUX	Colin DAVY	Dominique OGER	
FAVERAYE MACHELLES	Pascal ROULLIER		
FAYE D'ANJOU	Jean-Noel MENARD	Marcel PLANCHENAU	
MARTIGNE BRIAND	Christian BONNIN	Pierre PIVERT	
MOZE SUR LOUET	Gérard DOLBOIS	Nicolas BARRRE	Georges GAUTIER
NOTRE DAME D'ALLENCON	Jean-Joël THOMAS		
RABLAY SUR LAYON	Paul-Eric CHAUVIN	Jean-Claude BIGOT	
SAINT LAMBERT DU LATTAY	Jean-marc PASQUIER	Michel PLARD	Pierre BENNEVILLE
THOUARCE	Pierre PELTIER	Eric GAUTIER	

SPORTS
Président de la commission : Maurice BODINEAU

AUBIGNE SUR LAYON	Jean-Yves HARCOUET	Jean-Philippe ROUSSE
BEAULIEU SUR LAYON	Jacques GUEGNARD	
CHAMP SUR LAYON	Maurice BODINEAU	Bernard DURAND
CHAVAGNES LES EAUX	Philippe RAIMBAULT	Dominique RANNOU
FAYE D'ANJOU	Gérard JOULAIN	Ronan CASTREC
MARTIGNE BRIAND	Jean-Pierre GOUBEAULT	Marc SECHET
MOZE SUR LOUET	Jean-Guy DUGUE	
NOTRE DAME D'ALLENCON	Bruno MARIE	
RABLAY SUR LAYON	Gérard THAREAU	Benjamin THOMAS
SAINT LAMBERT DU LATTAY	Catherine DENIS	Michel PIGNON
THOUARCE	Gilles CAMUS	Maurice BREHERET

RESTRUCTURATION FONCIERE
Président de la commission : Gérard DOLBOIS

AUBIGNE SUR LAYON	Jean-Luc CHOUTEAU	Jean-Paul COCHARD
CHAMP SUR LAYON	Joseph BORET	Vincent GOUJON
CHAVAGNES LES EAUX	Jean-Pierre COCHARD	Colin DAVY
FAYE D'ANJOU	Jean-Noël MENARD	Pierre MICHEAU
MARTIGNE BRIAND	Pierre PIVERT	Christian BONNIN
MOZE SUR LOUET	Gérard DOLBOIS	
NOTRE DAME D'ALLENCON	Ginette ROCHER	
RABLAY SUR LAYON	Paul-Eric CHAUVIN	Jean-Claude BIGOT
SAINT LAMBERT DU LATTAY	Pierre BENNEVILLE	
THOUARCE	Pierre PELTIER	Paul BLOUIN

FINANCES

Président de la commission : Jean-Yves LE BARS

AUBIGNE SUR LAYON	Jean-Luc CHOUTEAU	Jean-Luc BILLY	
BEAULIEU SUR LAYON	Marc SILVESTRE		
CHAMP SUR LAYON	Maurice BODINEAU	Jean-Yves RENOUE	
CHAVAGNES LES EAUX	Jean Pierre COCHARD	Colin DAVY	Nicole ROUGIER
FAYE D'ANJOU	Dominique NORMANDIN	Gérard JOULAIN	
MARTIGNE BRIAND	Maryvonne MARTIN	Christian OGEREAU	
MOZE SUR LOUET	Gérard DOLBOIS		
NOTRE DAME D'ALLENCON	Ginette ROCHER	Isabelle SUROT	
RABLAY SUR LAYON	Gérard THAREAU	Arlette GOULET	
SAINT LAMBERT DU LATTAY	Gino MOUSSEAU	François POURCHER	
THOUARCE	Jean-Yves LE BARS	Michel PIRON	

Modification des statuts du SIBL

Le président indique que le Syndicat Mixte du Bassin du Layon modifie ses statuts avec l'adhésion de la Communauté de Communes du Vihiersois Haut-Layon.

Il rappelle les enjeux importants sur la vente du moulin de Passavant.

Modification des statuts du SMITOM du Sud-Saumurois

Le SMITOM du Sud Saumurois modifie ses statuts avec le retrait de l'Agglomération de Saumur Loire Développement. Cela a notamment pour conséquence de modifier les compétences du SMITOM qui seront la collecte et le traitement mais aussi la représentation au SMITOM.

Une convention de retrait a été signée pour permettre l'amortissement du quai de transfert avec les 13 communes du canton de Montreuil-Bellay qui sont dans l'agglomération de Saumur qui a aussi une compétence ordures ménagères, ce qui rendait impossible le maintien des 13 communes dans le SMITOM.

Ordures ménagères

Tarifs 2008

Le Président indique que cette année encore, le redevance d'enlèvement d'ordures ménagères diminue grâce notamment à l'excellente gestion du SMITOM du Sud Saumurois et à la tenue des fichiers par les secrétaires de mairie.

Les tarifs pour 2008 sont les suivants :

OM PROFESSIONNEL

	TARIFS 2008	Pour mémoire TARIFS 2007
Diminution de 1€ de la part variable		
<i>Coef 1 (68€ + 1*26)</i>	94 €	96 €
<i>Coef 2 (68€ + 2*26)</i>	120 €	127 €
<i>Coef 3 (68€ + 2*26)</i>	146 €	157 €
<i>Coef 4 (68€ + 2*26)</i>	172 €	188 €

<i>Coef 5 (68€ + 2*26)</i>	198 €	219 €
Diminution de 4% pour les établissements exceptionnels		
<i>Foyer Logement Mozé</i>	997 €	1 018 €
<i>Sœurs Bénédictines de Martigné</i>	1 057 €	1 079 €
<i>Institut Médico Professionnel de Jouannet</i>	1 268 €	1 294 €
<i>Shopi</i>	1 569 €	1 601 €
<i>Maison de Retraite Raimbault à Thouarcé</i>	2 262 €	2 308 €
<i>Hopital Local Marie Morna</i>	3 044 €	3 107 €
<i>Super U</i>	3 075 €	3 137 €
TOTAL	14 002 €	14 331 €
OM PARTICULIERS		
	TARIFS 2008	Pour mémoire TARIFS 2007
Diminution de 2€ pour les foyers sauf résidence secondaire		
<i>Foyers moins de 2 personnes</i>	112 €	114
<i>Foyers plus de 2 personnes</i>	172 €	174
<i>Résidence secondaire</i>	65 €	65

Modification du règlement de la redevance d'enlèvement d'ordures ménagères

Le Président propose de modifier l'article 5 sur les modalités de calcul du règlement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères comme suit :

Pour les ménages, le montant de la redevance prend en compte :

- le nombre de personnes constituant le foyer (2 catégories : 1 ou 2 personnes et **plus de deux personnes**)

La mention était précédemment 3 personnes et plus. Ce changement de dénomination s'explique pour les cas de garde alternée où les parents se retrouvent à 2 et ½ et non pas à trois.

Solde de la subvention 2007 au Centre Social et Culturel Intercommunal des Coteaux du Layon

Le Président indique que le Centre Social a présenté son bilan 2007. Il apparaît que pour atteindre le montant de la subvention voté en mars 2007 soit 154 086,31€ et pour respecter le nombre d'heures de la Halte-garderie de l'Orangerie pour des enfants du territoire hors Thouarcé, il reste 7 704,31€ à verser auxquels s'ajoutent 148,96€ pour l'ajustement des heures de la Halte-Garderie de l'Orangerie soit un total de 7853,28€.

Voirie : marchés curage de fossés, enduits superficiels

Curages des fossés

Michel PIRON signale que trois entreprises ont répondu à la consultation. L'estimation de la DDE s'élevait à 24 886.97€TTC :

Entreprises	Montant TTC
BOUCHET	20 624.78€
STEG	45 923.41€
PINEAU TP	24 463.47€

La commission voirie réunie le 7 mars 2008 avait proposé de retenir l'entreprise BOUCHET.

Enduits superficiels et reprofilages localisés

Monsieur PIRON rappelle que trois entreprises ont répondu à la consultation et trois se sont excusées. L'estimation de la DDE s'élevait à 225 036.97€TTC. Les offres sont les suivantes :

Entreprises	Montant TTC
TPPL	248 396.94
STAR	314 771.65
COLAS	245 375.56

Le premier critère de sélection est la valeur technique, le second étant le prix. Dès lors, la commission voirie réunie le 7 mars a décidé de retenir l'entreprise TPPL compte tenu de sa valeur technique.

SIG (Système d'Information Géographique)

Michel PIRON indique que Florence PETIT, chargée de mission tourisme, a ses bureaux à l'office de tourisme à Beaulieu sur Layon, aussi, elle ne dispose pas du SIG. Or, pour le travail sur les randonnées pédestres, notamment la recherche de propriétaires, elle doit être équipée. INFO TP (prestataire qui a installé le SIG sur la Communauté de communes) propose un avenant au marché pour une licence supplémentaire pour un montant de 1380€HT soit une augmentation de 4.06% du montant du marché.

Le second avenant concerne l'ajout de la maintenance pour les postes de consultation de Mozé sur Louët puisque la commune ne devait pas être équipée initialement. Le montant de cet avenant est de 149.5€TTC soit une augmentation de 0.37% du montant du marché

Par ailleurs, INFO TP propose le contrat de maintenance pour le SIG. Au moment où l'entreprise a été retenue, la maintenance était estimée à 5 500€ par an. La proposition d'INFO TP est finalement de 2003.30€TTC

Anjou Actiparc du Layon

Rapport d'activités de la SODEMEL

Michel PIRON rappelle que dans le cadre de la création de l'Anjou Actiparc du Layon, la Communauté de Communes des Coteaux du Layon a signé une convention publique d'aménagement avec la SODEMEL. A ce titre, elle réalise chaque année un rapport d'activités qui doit être validé par le conseil communautaire.

A propos de l'Actiparc, la parcelle réservée par l'investisseur HERTEL vient d'être libérée puisque la société n'a pas respecté les conditions suspensives à la savoir la construction du bâtiment à compter du 1^{er} février 2008.

Par ailleurs, pour la zone du Léard à Thouarcé, la société SIR MSF en crédit-bail avec la Communauté de Communes vient d'être liquidée. L'atelier relais sera remis en location dans les plus brefs délais.

Avenant n°1 au Cahier des Charges de Cession des terrains

Afin de réaliser une promesse de vente avec Gazeley, le Président souligne qu'il est nécessaire d'approuver l'avenant n°1 qui concerne une seconde construction au Sud de la première sur une parcelle de 55 200m² avec un bâtiment à vocation logistique de 30 000m².

Avenant n°2 au Cahier des Charges de Cession des Terrains

Par rapport à la première vente GAZELEY, il convient d'approuver la construction de 40 000m² de bâtiments sur une surface de terrains de 79564m² pour un bâtiment à vocation logistique.

Renouvellement de la convention payes au Centre de Gestion

Michel PIRON rappelle que l'adhésion de la Communauté de Communes au service paye du Centre de Gestion arrive à échéance deux mois après le renouvellement du mandant électif de son assemblée délibérante. Aussi, pour la reconduire, il doit être autorisé à signer la convention d'adhésion au service paye.

Questions diverses

Musée de la Vigne et du Vin : Contrat de dépôt d'archives

Suite au transfert des documents sonores enregistrés sur cassette vers un support CD (107 témoignages oraux sur le thème des vigneron), Michel PIRON informe les conseillers qu'un contrat de dépôt d'archives permet de définir les conditions d'accès à ces CD aux Archives Départementales. Ainsi, un délai de 60 ans après la date d'enregistrement doit être respecté soit en 2049.

Aménagement de la zone du Léard II **Choix du prestataire pour l'étude géotechnique**

Suite à une consultation, le Président constate que deux entreprises ont répondu : CEBTP SOLEN et AIS Centre Atlantique.

CEBTP SOLEN	2910€HT
AIS Centre Atlantique	4570€HT

PIG

Michel PIRON signale que la subvention pour la SCI les Tamaris pour les logements situés 38 bis rue de la Roche diminue de 600€ par rapport à la décision de janvier et passe donc à 4345,42€ compte tenu de la diminution des devis pour les travaux.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré :

DESIGNE les présidents et membres de commissions tel qu'indiqué ci-dessus.

ACCEPTE la modification des statuts du SMBL

Accepte la modification des statuts du SMITOM du Sud Saumurois

APPROUVE les tarifs 2008 de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

APPROUVE la modification du règlement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

APPROUVE le solde de la subvention 2007 pour le Centre Social tel qu'indiqué ci-dessus.

RETIENT l'entreprise BOUCHET pour le marché de curage pour un montant de 20 624.78€TTC.

RETIENT l'entreprise TPPL pour le marché d'enduits superficiels et reprofilages pour un montant de 248 396.94€TTC.

APPROUVE les avenants SIG d'INFO TP tel qu'indiqué ci-dessus.

ACCEPTTE le contrat de maintenance d'INFO TP pour le SIG.

APPROUVE le rapport d'activité de la SODEMEL.

APPROUVE les avenants 1 et 2 au Cahier des Charges de Cession des Terrains de l'Anjou Actiparc du Layon.

APPROUVE le renouvellement de la convention payes avec le Centre de Gestion

APPROUVE le contrat de dépôt d'archives du Musée de la Vigne et du Vin aux Archives Départementales.

RETIENT l'entreprise CEBTP SOLEN pour un montant de 2 910€HT pour l'étude géotechnique de l'aménagement de la zone du Léard II.

APPROUVE la subvention à la SCI les Tamaris tel qu'indiqué ci-dessus pour les travaux situés au 38 bis rue de la Roche à Rablay sur Layon

Prochain conseil communautaire : jeudi 22 mai 2008 à Thouarcé